

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N°20260803_P_091
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 14 avril 2026,

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du 14 avril 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Services à la population

Objet : Signature d'une convention avec « Emmanuelle LEGER », psychomotricienne, pour des interventions au sein des Relais Petite Enfance du territoire pour des temps d'animation en faveur des assistantes maternelles du territoire qui fréquentent les Relais Petite Enfance

Le Président,

N° 20260803_P_091

Décide

OBJET

De signer une convention avec :

**Emmanuelle LEGER
Psychomotricienne,
4 rue Traversière
42660 SAINT GENEST MALIFAU**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Pour des interventions au sein des Relais d'assistantes maternelles du territoire, pour des temps d'animation. Chaque intervention a pour objectif d'accompagner les professionnelles dans le questionnement et la mise en situation concrète des enfants qu'elles accueillent, afin de soutenir leur développement et participer à leur éveil psychomoteur.

22 séances d'1h00 sont prévues du mois de septembre au mois de décembre 2026 à raison de 2 à 4 séances selon les communes.

Dates : Du mois septembre au mois de décembre 2026

Durée : 2 séances d'1H00 à raison de 1 à 4 séances selon les communes

Lieu : Relais Petite Enfance du territoire

Montant : 2288€ TTC frais de déplacement inclus

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 3 aout 2026

AR Prefecture

043-244301131-20260803-20260803_P_091-AU
Reçu le 09/09/2026

Le Président,
Frédéric GIRODET

